

# Consultation publique

17 Mai 2023

## Guide sur la signature architecturale de Mont-Tremblant

Version préliminaire

**AECOM**



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

---

# Déroulement de la séance

**01.**

Introduction

**02.**

Synthèse du Guide préliminaire

**03.**

Discussion / commentaires

# 01. Introduction

---

# Objectifs de la consultation publique



**Présenter le contexte** de l'élaboration du Guide



**Présenter une synthèse de la version préliminaire** du Guide



**Recueillir vos commentaires** en vue de la finalisation du Guide

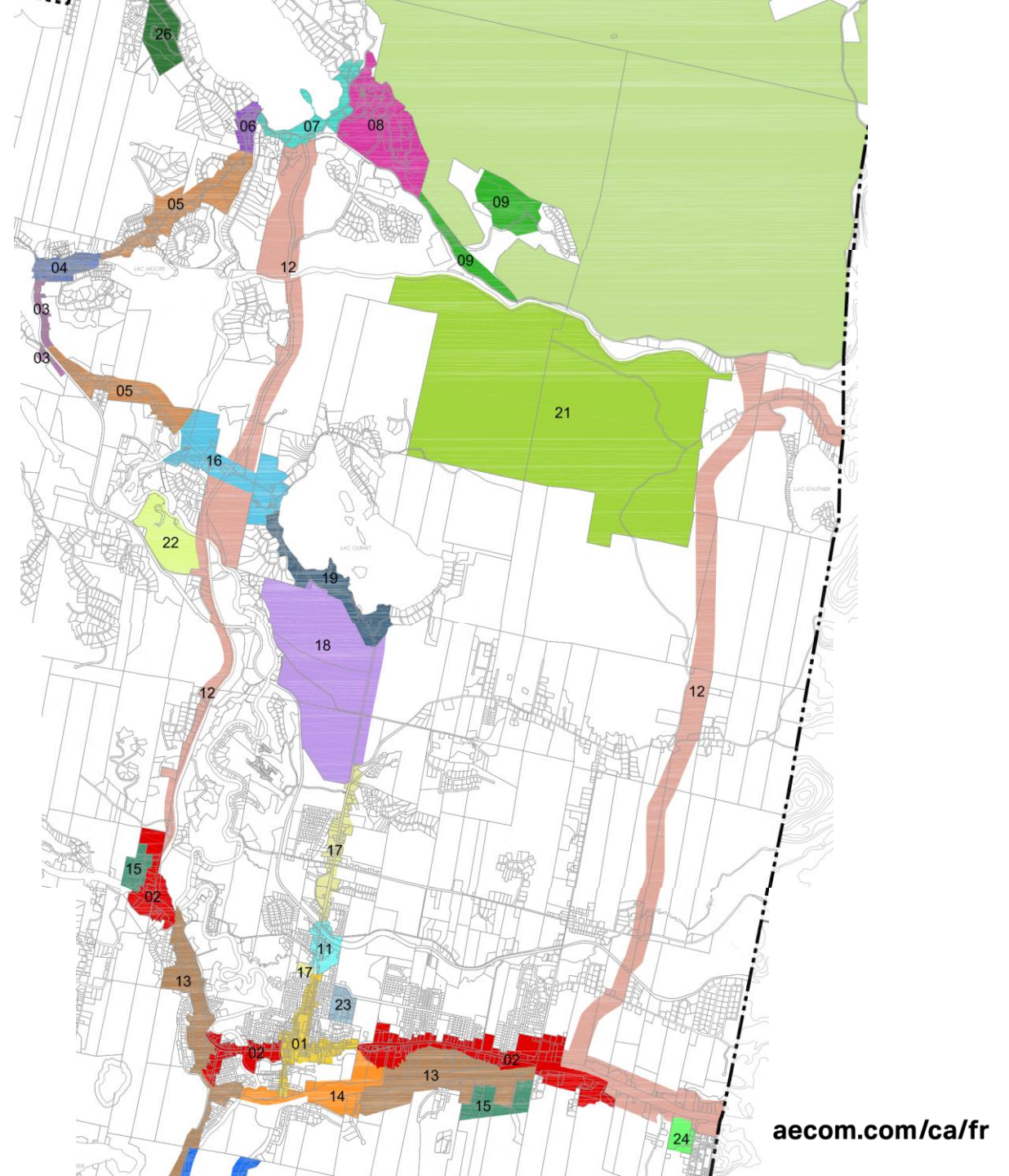
# Le règlement sur les PIIA

## Les plans d'implantation et d'intégration architecturale

« Vise à harmoniser les implantations et l'apparence des bâtiments et des enseignes de certaines parties du territoire de la Ville de Mont-Tremblant »

### Les principaux secteurs d'application:

- Route 117
- Route 327 (rue Labelle, ch. du Village)
- Rue de Saint-Jovite
- Montée Ryan
- Secteur de la montagne



---

# Le règlement sur les PIIA

- Le règlement réfère à l'expression « architecture des Laurentides » dans la majorité des sections du PIIA

4° privilégier une architecture des Laurentides, signature de Mont-Tremblant.

a) la qualité du projet contribue au caractère et à l'image des bâtiments du secteur (architecture des Laurentides, telle que définie par les principes généraux applicables aux milieux traditionnels, des matériaux et ornementation de qualité et soignés, etc.);

2° préserver le caractère montagnard et d'influence de l'architecture des Laurentides des bâtiments et encadrer les travaux de rénovation, de restauration et d'agrandissement;

# Objectifs de la réalisation du Guide architectural

- Définir la **signature architecturale unique** qui **caractérise Mont-Tremblant** et sa région
- **Clarifier les attentes de la Ville envers les citoyens, promoteurs et concepteurs** pour l'approbation de leurs projets d'architecture
- Assurer le maintien de l'**image architecturale distinctive de Mont-Tremblant** dans ses axes et secteurs stratégiques



---

# Portée et utilisation du guide

- **Un document de référence et d'inspiration complémentaire au règlement sur les PIIA**
  - Se référer à l'ensemble de la réglementation d'urbanisme afin de déterminer la conformité des projets.
  - N'aborde pas les bonnes pratiques usuelles en matière de conception, d'implantation, d'aménagement paysager ou d'intégration urbaine.
- **Devrait être consulté :**
  - Pour tout projet assujéti au PIIA dans lequel il est question de la *signature architecturale de Mont-Tremblant* ou de *l'architecture des Laurentides*
  - À titre d'ouvrage de référence et d'inspiration en architecture





---

# Équipe de projet

## AECOM

**Tristan Gagnon, chargé de projet**  
Urbaniste et designer urbain

**Adèle Feugier, volet réglementation**  
Candidate à la profession d'urbaniste

**Rihane Bencherif, aviseure**  
Architecte et designer urbain

**Patricia Debel, volet administratif**  
Urbaniste

## Ville de Mont-Tremblant

**Stéphane Martin**  
Directeur adjoint, Service de l'urbanisme

## Comité d'architecture

**Rémi Fortier**  
Technicien en architecture

**Billie-Jeanne Graton**  
Conseillère municipale et membre du CCU

**Sébastien Millette**  
Technicien en architecture

**Jean-François Parent**  
Architecte

**Louis-Joseph Papineau**  
Résident, promoteur et membre du CCU

# Les étapes du mandat



**02.**  
**Synthèse**  
**du guide**  
**préliminaire**

# Table des matières du Guide

## 1 Contexte

Introduction

Portée et utilisation du guide

## 2 Principes généraux

Volumétrie

Matériaux et coloris

Structure

Ornementation

## 3 Principes par usage

Résidentiel

Commercial/mixte

Institutionnel

# 2 Principes généraux

Volumétrie

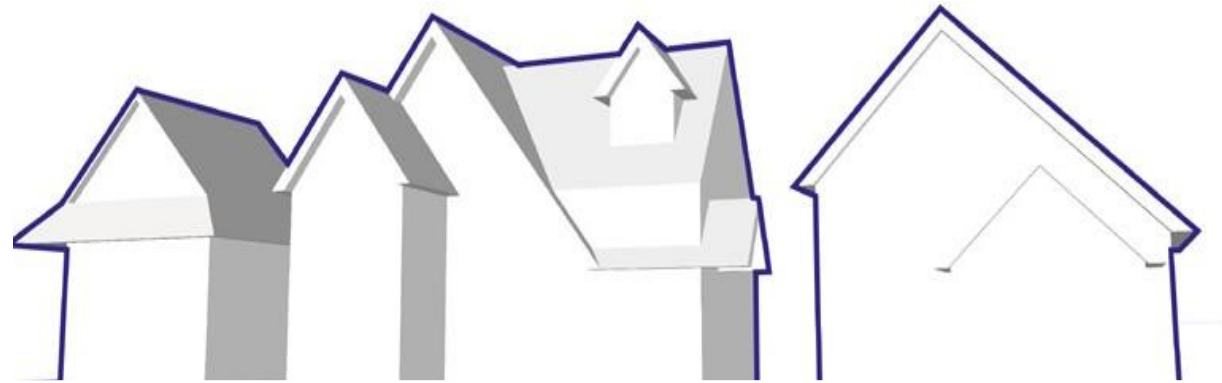
Matériaux et coloris

Structure

Ornementation

# Volumétrie

- Intégration de diverses modulations volumétriques (retraits, avancées et décrochés volumétriques)
- Pentes de toit aux inclinaisons relativement fortes
- Dynamisme dans la conception des toitures (pignons, lucarnes, espaces intérieurs appropriables lorsqu'opportun)



# Matériaux et coloris

## Choix et agencement des couleurs

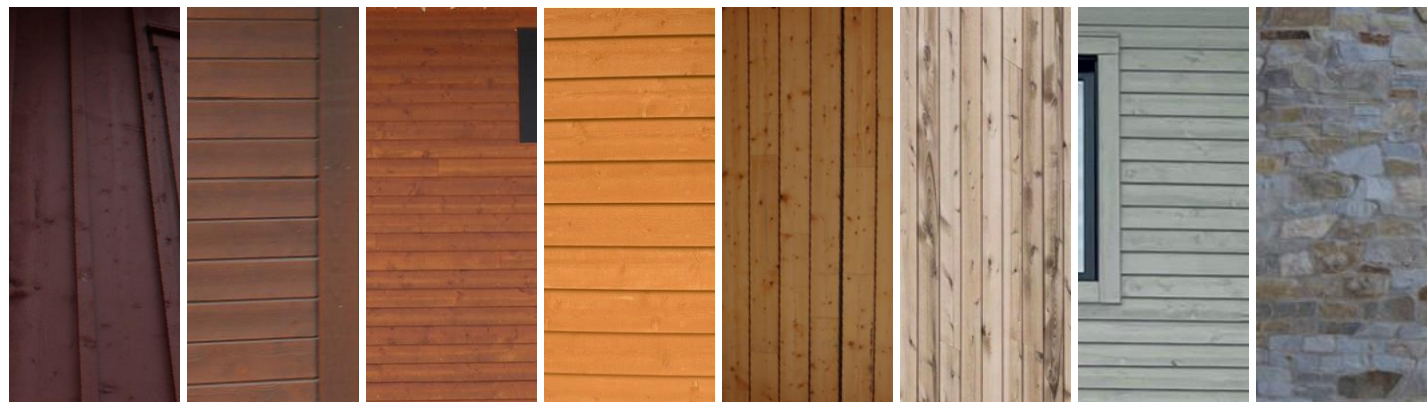
- Utiliser une couleur dominante et 2 couleurs complémentaires
- Privilégier des couleurs chaleureuses, sobres

## Revêtement muraux

- Favoriser l'utilisation de matériaux locaux (bois privilégié)
- L'usage de la brique devrait être limité à certains secteurs patrimoniaux
- Un maximum de 3 matériaux est préconisé

## Recouvrement des toitures

- Privilégier la tôle en métal (plus durable)
- Favoriser les tons naturels ou foncés



# Structure

- Utilisation possible du bois comme élément structural apparent
- Contribue à rehausser la qualité architecturale





# Ornementation

- Utilisation de détails ornementaux (principalement en bois)
- Permet de rehausser les pignons, auvents, colonnes, poutres
- Équerres, reliefs, encadrement des ouvertures et des coins entre deux façades
- Doit être bien agencée et utilisée avec parcimonie
- Tout emploi de faux matériaux ou d'effets décoratifs factices est à proscrire.



# 3 Principes par usage

Résidentiel

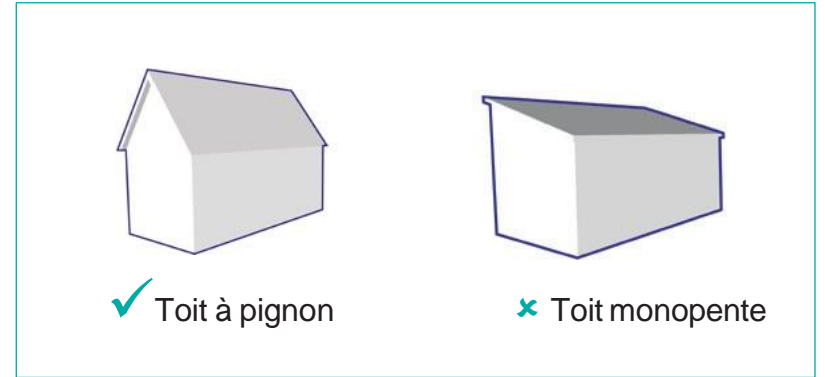
Commerical et mixte

Institutionnel

# Résidentiel

## Faible gabarit

- Toits en pente privilégiés (toits plats possible si limités à certaines portions)
- Éléments volumétriques en toiture (pignons, lucarnes, marquises, auvents) sont favorisées
- Toute répétition d'un même bâtiment au sein d'un même champ visuel est à éviter



# Résidentiel

## Moyen et grand gabarit

- Intégration de multiples pignons
- Viser l'équilibre entre harmonie et diversité
- Éviter les répétitions successives de modules architecturaux; varier les volumétries



# Commercial et mixte

## Faible gabarit

- Principes similaires au projets résidentiels de faible gabarit
- Adapter l'architecture au contexte urbain dans les noyaux villageois
- Accompagner les bâtiments à toit plat et façades vitrées d'éléments architecturaux distinctifs tels que des auvents, des éléments structuraux ou des ornements



# Commercial et mixte

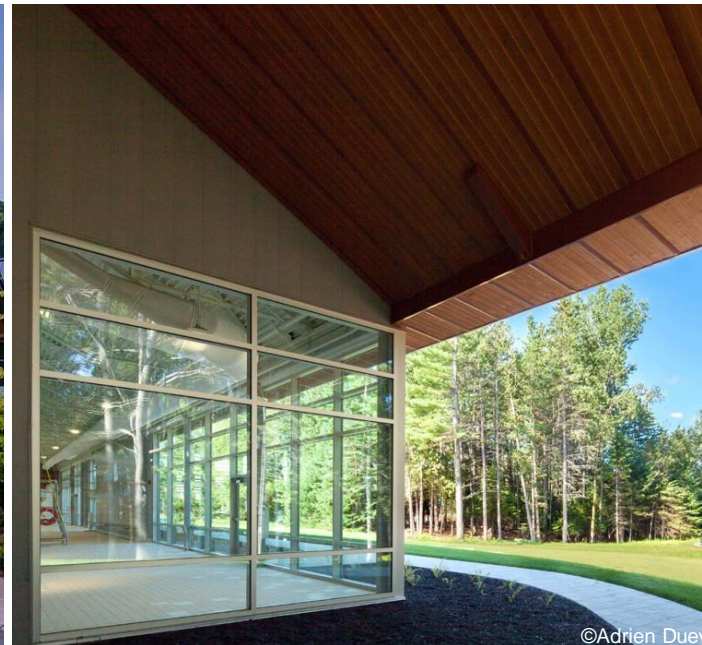
## Moyen et grand gabarit

- Prévoir des éléments volumétriques ponctuels (pignons) en toiture à défaut de pouvoir intégrer des toits en pente dans l'ensemble de la superficie
- Marquage volumétrique et structural des entrées
- Porter une attention particulière à la disposition et au traitement des surfaces vitrées



# Institutionnel

- Occasion de faire preuve d'une grande créativité dans l'expression architecturale
- Utilisation du bois d'ingénierie peut être privilégiée
- Utiliser du verre et le métal afin de proposer des espaces ouverts et accueillants



**03.**  
**Période de  
questions et  
commentaires**



MERCI !